

CHAPITRE 2

LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ONTARIENNE

2.1. Historique du peuplement de l'Ontario français¹

2.1.1. L'Ontario

La population francophone de l'Ontario s'est d'abord établie dans le Sud-Ouest, ensuite dans l'Est, et enfin dans le Nord-Est de la province. On peut retracer ses origines au 18^e siècle, avec l'arrivée de missionnaires et de colons français dans la région de Détroit en 1701, et la construction du fort Pontchartrain dans cette région. Le deuxième plus ancien groupe francophone de l'Ontario était composé de voyageurs canadiens-français, arrivés en 1828 sur la rive sud de la baie Georgienne dans les villages de Penetanguishene, Midland et Lafontaine; cette communauté s'est étendue considérablement durant la deuxième moitié du 19^e siècle, avec l'exploitation des forêts entre la vallée de l'Outaouais et la baie Georgienne. Le Sud-Ouest a continué de voir grandir sa population francophone, attirant principalement des Québécois, d'abord à partir du milieu du 19^e siècle à cause du surpeuplement des terres dans la vallée Laurentienne, puis après la Première Guerre mondiale, avec l'attraction que présentait son secteur industriel grandissant.

L'Est ontarien comprenait déjà une population française avec la construction du Fort Frontenac sur le lac Ontario en 1673 qui a été conquis par les Anglais en 1758. Cependant, son véritable peuplement francophone a eu lieu à partir du début du 19^e siècle avec l'immigration des colons du Sud-Ouest ontarien venus pour l'exploitation des forêts dans la vallée de l'Outaouais, et surtout durant la deuxième moitié du même siècle, cette région

¹ Cet historique du peuplement français de l'Ontario et de Sudbury a été constitué à partir des ouvrages de Choquette 1980; Brodeur et Choquette 1979; Gervais 1993; Dennie 1986; Arnopoulos 1982; Thomas 1986; et *Chelmsford Coniston Chapleau* 1944.

attirant, comme le Sud-Ouest et les États-Unis, de nombreux Québécois en quête de terrains vierges et de travail dans l'industrie du bois.

Avant les années 1880, l'activité économique du Nord-Est de l'Ontario se limitait au commerce de la fourrure, à l'exploitation minière et à la coupe du bois. Mais l'arrivée du chemin de Fer du Canadien Pacifique a contribué de façon importante au développement économique et à la colonisation de la région, attirant de nombreux immigrants canadiens-français venus de l'Est ontarien, des provinces maritimes, et surtout du Québec. Jusqu'au début du 20^e siècle, cette population était principalement agricole; par la suite, les industries forestière et minière sont devenues les sources principales d'emploi.

Ces régions comprenaient de fortes concentrations francophones qui étaient souvent majoritaires, certaines l'étant encore aujourd'hui. Toutefois, tout au long de leur peuplement, ces communautés ont dû composer avec l'arrivée massive de Loyalistes américains et de colons britanniques et, plus tard, d'autres immigrants qui choisirent l'anglais comme langue de communication. De majoritaires, dans de nombreux cas, ces groupes franco-ontariens se sont vus progressivement minorisés. De plus, leur éparpillement dans la province, aussi bien que les circonstances historiques et politiques¹, ont rendu difficile le maintien de leur langue et de leur culture au sein de cette masse anglicisante. S'ils ont survécu aussi longtemps, c'est bien grâce à leur volonté de maintenir leur langue et leur culture et au soutien important que leur ont apporté les diverses institutions et organismes franco-ontariens.

2.1.2. La région de Sudbury

Située à 386 km au nord de Toronto, la ville de Sudbury a été fondée en 1883 avec la construction du chemin de Fer du Canadien Pacifique. La découverte d'importants gisements de cuivre et de nickel en 1884 a suscité une transformation importante de l'économie de la région, qui de centre forestier, puis de village ferroviaire, est devenue en trente ans la capitale mondiale du nickel, et donc le centre commercial et économique pour tout le Nord-Est de la province, rôle qu'elle détient toujours aujourd'hui. Les Canadiens français,

¹ Par exemple: l'Acte constitutionnel en 1791 voit la division du Canada (Haut-Canada et Bas-Canada) et l'adoption du droit britannique; en 1839 le Haut-Canada se déclare unilingue anglais; avec l'Acte d'Union en 1840, le français est aboli dans la législation; en 1912, le Règlement XVII interdit l'enseignement du français en Ontario jusqu'en 1927.

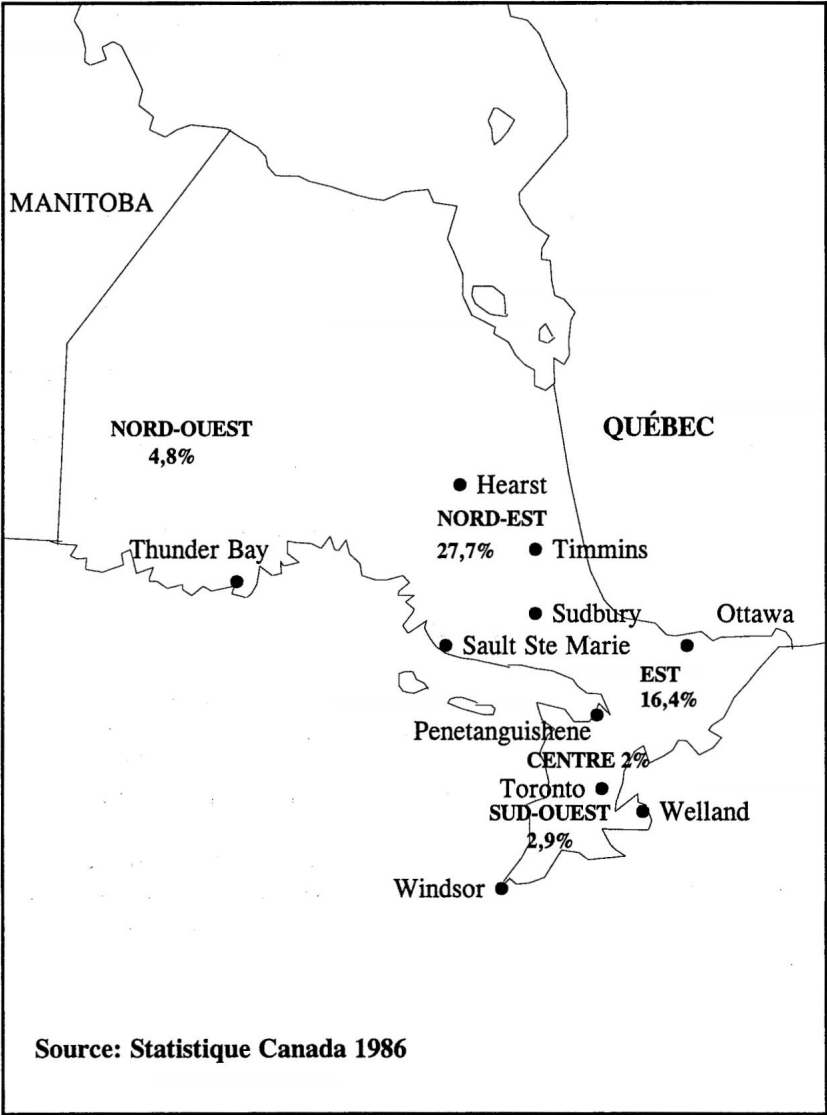
qui venaient surtout du Québec, de l'est de la province et, dans une moindre mesure, des provinces maritimes, ont habité cette région dès le début et ils travaillaient principalement dans le commerce du bois, comme main d'oeuvre, et dans les services. Ces derniers se sont regroupés dans des quartiers francophones calqués sur les paroisses québécoises, y construisant école, église, et hôpital, vivant donc dans des milieux relativement homogènes sur le plan linguistique.

Chelmsford, le village natal des locuteurs de notre corpus, fait partie de la municipalité de Rayside-Balfour. Située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Sudbury, sa communauté francophone diffère de celle de la métropole. Bien que les deux partagent des origines semblables (les Canadiens français y sont également arrivés dès 1883, avec le chemin de fer), celle du canton a été très majoritairement francophone jusqu'à une époque relativement récente (de 87% à 94% entre 1901 et 1941) et, contrairement à celle de Sudbury, sa population était principalement rurale jusque dans les années quarante. À cette époque, la destruction des récoltes par les fumées sulfureuses de l'exploitation minière, l'attrait des salaires des mines, l'ouverture de la route 144 vers Timmins et la construction d'une autoroute entre le comté et la métropole ont été les éléments qui ont encouragé de nombreux cultivateurs à abandonner leurs terres et à se tourner vers les mines. Aujourd'hui, Rayside-Balfour est devenu un village dortoir, abritant des mineurs non seulement francophones, mais également de langue anglaise.

2.1.3. Données démolinguistiques

D'après le Recensement de 1986, 5,8% de la population ontarienne est de langue maternelle française, sa répartition dans la province étant la suivante: 39,5% de tous les Franco-Ontariens habitent l'Est, 29,7% sont dans le Nord-Est, 7,2% dans le Sud-Ouest, 21,6% dans le Centre et 2,1% dans le Nord-Ouest. Au niveau des populations régionales, les francophones comptent pour 16,4% de la population dans l'Est ontarien, 27,7% dans le Nord-Est, 2,9% dans le Sud-Ouest, 2% dans le Centre et 4,8% dans le Nord-Ouest (voir Carte 2.1.1). C'est donc le Nord-Est qui contient la plus grande concentration de francophones, région dont sont originaires les locuteurs de notre corpus.

Carte 2.1.1.
Pourcentage de francophones dans chaque région de l'Ontario



*Tableau 2.1.1.
Répartition des Franco-Ontariens dans la province et dans les régions*

	au niveau provincial	au niveau régional
Est	39,5%	16,4%
Nord-Est	29,7%	27,7%
Nord-Ouest	2,1%	4,8%
Centre	21,6%	2%
Sud-Ouest	7,2%	2,9%

Aujourd'hui, la population de la région de Sudbury (157 610) comprend 31% de francophones, dont 25% dans la ville de Sudbury (pop. 92 880) et 63% dans la municipalité de Rayside-Balfour (pop. 15 040), canton natif de nos informateurs (Statistique Canada 1991)¹.

*Tableau 2.1.2.
Populations francophones dans la région de Sudbury*

Région de Sudbury	Ville de Sudbury	Rayside-Balfour
31%	25%	63%

2.2. Les institutions de soutien

2.2.1. L'Église²

L'Église a été le soutien premier de la langue française en Ontario, rôle qu'elle détenait également au Québec, y ayant importé son slogan: «La langue gardienne de la foi, la foi gardienne de la langue». Même si le clergé

¹ Ces pourcentages comprennent également les individus qui déclarent avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles.

² Voir à ce sujet Choquette 1980, 1993; Kimpton 1984; Thomas 1986.

francophone n'avait pas autant de pouvoir politique qu'il avait pu en avoir au Québec et qu'il n'avait donc pas d'influence importante auprès des politiciens provinciaux, c'est à l'intérieur de la communauté franco-ontarienne même qu'il maintenait un pouvoir important, ayant été jusque dans les années 1960 le «fer de lance et l'état-major dans la bataille pour la reconnaissance du français en Ontario» (Choquette 1980: 146).

Comme au Québec, l'Église catholique franco-ontarienne favorisait l'agriculture, la colonisation et les grandes familles et décourageait la vie urbaine. En effet, face à l'importance que prenait l'industrie minière à Sudbury, Mgr. Stéphane Côté, curé de Chelmsford, écrivait, en 1944:

Il est pénible de constater, de nos jours, que nombre de Canadiens français abandonnent leurs terres pour les laisser aux étrangers. La facilité de trouver de l'emploi, les gros salaires, les heures courtes de travail, l'amour des plaisirs et d'autres facteurs contribuent à détourner nos jeunes gens de l'industrie agricole. Pourtant l'avenir n'est pas assuré par le travail des mines. [...] Groupons-nous autour de nos clochers; c'est là encore que nous pourrions le mieux affermir notre foi, conserver nos saines traditions et coopérer à l'extension du règne du Christ! (*Chelmsford, Coniston, Chapleau* 1944: 29)

Le clergé a joué un rôle important dans la fondation de plusieurs organismes franco-ontariens, comme par exemple l'ACFEO (l'Association canadienne-française des enseignants de l'Ontario), devenue plus tard l'ACFO (l'Association canadienne-française de l'Ontario), l'Ordre des commandeurs de Jacques-Cartier, le réseau des Caisses populaires, le journal *Le Droit*, la Société Historique du Nouvel-Ontario. Il s'est engagé également dans la voie des oeuvres sociales et économiques qu'il jugeait favorables à son peuple, comme par exemple la construction du chemin de fer. Ce sont les communautés de religieuses qui ont fondé de nombreuses écoles élémentaires, quelques écoles secondaires et collégiales et une série d'hôpitaux.

Jusqu'à une époque récente, l'élite francophone de Sudbury était formée par les Jésuites qui ont été à l'origine des établissements éducatifs francophones de la ville, dont le Collège Sacré-Coeur en 1913, devenu plus tard l'Université de Sudbury, puis finalement l'Université Laurentienne en 1960. Aujourd'hui, ils sont toujours actifs au sein de la Société Historique du Nouvel-Ontario et de l'Institut de Folklore de l'Université de Sudbury qu'on

connaît surtout grâce à la série de récits folkloriques *Les vieux m'ont conté*, recueillis par le père Germain Lemieux.

L'Église a offert un soutien indispensable au secteur éducatif de l'Ontario français, ayant mené des luttes acharnées afin de les obtenir et les maintenir. Par contre, sa participation à la communauté franco-ontarienne a beaucoup diminué depuis les années 60, lorsqu'a eu lieu le concile Vatican II et lorsque les gouvernements canadien et ontarien se sont rendu compte de leurs responsabilités envers la minorité franco-ontarienne. Aujourd'hui, elle est visible principalement au sein des paroisses et des écoles catholiques séparées de la province et son influence auprès de la population a beaucoup diminué.

2.2.2. Les écoles¹

Dès leur arrivée en Ontario au 18^e siècle, les Canadiens français ont établi des écoles pour assurer l'éducation de leurs enfants. Ils n'ont connu aucun problème sérieux avant le milieu du 19^e siècle, moment où le gouvernement a voulu mettre sur pied un réseau d'écoles publiques encourageant l'enseignement en anglais et où l'Église franco-ontarienne a dû établir un système d'écoles séparées catholiques qui demeure encore aujourd'hui le secteur éducatif français dominant de la province. C'est donc à partir de cette époque que les Franco-Ontariens ont eu à mener des luttes acharnées afin de maintenir leurs écoles françaises, dont l'enseignement était en grande partie assuré par un personnel religieux, le financement gouvernemental étant inadéquat. La pire de ces luttes est survenue entre 1912 et 1927 lors de l'adoption du Règlement XVII qui réduisait l'enseignement du français à une heure par jour. Par la suite, le gouvernement provincial allait financer les écoles séparées, mais seulement jusqu'à la 10^e année; il fallait donc compléter son école secondaire soit au «high school» anglais, soit à une école privée exigeant des frais de scolarité supplémentaires. Ce n'est qu'en 1968 que les francophones ont obtenu un réseau complet d'écoles françaises dans le secteur public, financé par le gouvernement provincial; le secteur séparé ne sera financé en totalité qu'à partir de 1986.

Pendant la période des conflits socio-politiques au Québec, les gouvernements canadien et ontarien se sont intéressés à la situation minoritaire des Franco-Ontariens; en 1960, l'Université Laurentienne de Sudbury, la

¹ Voir Brodeur et Choquette 1979.

deuxième université bilingue de la province après l'Université d'Ottawa, a été fondée ainsi que le Collège universitaire bilingue Glendon, rattaché à l'Université York de Toronto. Depuis, une dizaine de collèges communautaires bilingues sont apparus, ainsi que deux collèges unilingues français, dont la Cité collégiale à Ottawa, fondée en 1990, et le collège Boréal qui a ouvert ses portes à Sudbury en septembre 1995. Les Franco-Ontariens ne possèdent toujours pas d'université unilingue française, mais la lutte continue et, à la lumière de leurs victoires éventuelles à travers toute leur histoire scolaire, il pourrait ne s'agir que d'une question de temps avant que celle-ci soit également remportée.

2.2.3. Les gouvernements fédéral et provincial

Les droits linguistiques des Franco-Ontariens sont garantis à tous les niveaux du gouvernement fédéral, les principaux intervenants en ce domaine étant le Ministère du Patrimoine canadien, le Conseil du trésor, la Commission de la fonction publique du Canada, le Ministère de la justice du Canada, le Commissariat aux langues officielles et le Comité permanent des langues officielles (Canada. Secrétariat d'État du Canada 1991).

Pour ce qui est de la province de l'Ontario, le 19 novembre 1989 a marqué l'entrée en vigueur des garanties de la *Loi de 1986 sur les services en français*. L'accès aux services en français du gouvernement provincial est maintenant reconnu dans les bureaux centraux des ministères et dans vingt-deux régions désignées de la province, ainsi que dans les organismes gouvernementaux comme TVOntario, le Conseil des Arts de l'Ontario et les organismes à but non lucratif qui fournissent un service au public et qui sont subventionnés par la province. Cette loi n'inclut pas les services municipaux, mais permet aux municipalités d'adopter un règlement prévoyant que l'administration et les services se fassent dans les deux langues (Ontario. La Commission des services en français de l'Ontario 1989). Pour sa part, Sudbury est officiellement bilingue depuis 1972; les francophones ont donc accès à tous les services municipaux dans leur langue.

2.2.4. L'ACFO

L'organisme principal de soutien des Franco-Ontariens est l'ACFO, c'est-à-dire l'Association canadienne-française de l'Ontario, qui a été créée en 1910 (connue à ce moment sous le nom ACFEO: Association canadienne-française

des enseignants de l'Ontario) quand il a été question de la fermeture des écoles françaises. Depuis sa création, ses objectifs ont évolué: alors qu'au début sa mission principale était de sauvegarder la langue et la foi, surtout dans le domaine de l'éducation, comme en témoigne sa lutte contre le Règlement XVII, elle se concentre aujourd'hui sur la question de l'enseignement en français, tout en s'intéressant aux domaines socio-culturel, politique et économique de la vie française en Ontario. Sa fonction est de s'assurer que la loi sur les langues officielles est respectée, que le gouvernement intensifie ses politiques de bilinguisme et que plus de municipalités se déclarent officiellement bilingues. Essentiellement, l'ACFO est un groupe de pression auprès du gouvernement et c'est dans le domaine de l'éducation qu'elle remplit le plus son rôle de concertation (Association canadienne-française de l'Ontario 1977).

2.2.5. Les organismes socio-culturels¹

Ce n'est que depuis les trente dernières années qu'on s'intéresse vraiment à la vie culturelle des Franco-Ontariens. En effet, à partir de 1960, les rapports et les études sur la situation de la communauté francophone de l'Ontario se sont multipliés, cherchant à cerner la problématique de cette communauté et à résoudre certains de ses problèmes. Depuis une quinzaine d'années, le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques produit et diffuse du matériel pédagogique de la maternelle à la 13^e année, favorisant une meilleure connaissance de la réalité franco-ontarienne, ontarienne et canadienne-française, afin de «contribuer à l'actualisation du processus d'identification comme Franco-Ontarien» (Juteau et Séguin-Kimpton 1993: 277).

La transformation de l'identité franco-ontarienne a été provoquéé surtout par les événements déclenchés lors de la Révolution Tranquille du Québec. Cependant, comme le Nouvel-Ontario ne pouvait revendiquer une autonomie au sein du pays, sa révolution a été surtout culturelle. C'est au cours des années 1970 que sont apparus les nombreux organismes qui animent aujourd'hui la vie française en Ontario, comme par exemple l'ACFO, Direction Jeunesse, la FESFO (Fédération des écoles secondaires franco-ontariennes), la FFHQ (Fédération des francophones hors Québec, devenue

¹ Voir Arnopoulos 1982; Juteau et Séguin-Kimpton 1993; Gaudreau 1991.

aujourd'hui la FCFAC - Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada), pour n'en nommer que quelques-uns. En 1975, on a dévoilé le drapeau franco-ontarien et on a créé un ministère des Affaires culturelles et des Loisirs, avec son Conseil des affaires franco-ontariennes. C'est aussi à cette époque que Radio-Canada a étendu la programmation de ses réseaux de radio française et que la diffusion de la télévision française s'est étendue en Ontario.

Comme le Québec avait, à toutes fins pratiques, abandonné les autres communautés francophones du Canada depuis la Révolution Tranquille, le milieu artistique franco-ontarien allait se redéfinir en fonction de lui-même, en s'axant principalement sur la spécificité franco-ontarienne, et cette transformation culturelle devait se produire à partir de Sudbury. Ensemble et indissociables l'un de l'autre, le Théâtre du Nouvel-Ontario (1971) et CANO, la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (1972), allaient modeler le nouveau visage de l'Ontario français. Mais c'est CANO qui aura été le mouvement déclencheur de l'activité artistique franco-ontarienne, même si la coopérative elle-même allait disparaître vers 1976. C'est à partir de sa philosophie - un milieu artistique reflétant la réalité franco-ontarienne - que sont apparus les Éditions Prise de Parole à Sudbury, la Galerie du Nouvel-Ontario, Ciné-Nord, le festival annuel La Nuit sur l'Étang, le théâtre La Slague, et surtout le groupe musical CANO-musique. Parmi les nombreux noms d'artistes qui ont marqué la scène artistique franco-ontarienne, on retient entre autres ceux d'André Paiement, Robert Paquette, Fernand Dorais, Marcel Aymar, Robert Dickson, Patrice Desbiens, Jean-Marc Dalpé, Brigitte Haentjens, Robert Marinier, Paulette Gagnon et, plus récemment, Brasse-Camarade, En Bref, Les Hardis Moussaillons...

Par ailleurs, au niveau de la province, le théâtre français est soutenu par l'organisme provincial Théâtre Action (1971) et, depuis 1970, plus d'une vingtaine de compagnies théâtrales sont apparues. Une deuxième maison d'édition, Le Nordir de Hearst, s'est ajoutée à celle de Sudbury et le Festival Franco-Ontarien a lieu annuellement à Ottawa depuis 1977. Les communautés francophones possèdent un réseau de centres culturels, de caisses populaires, de clubs d'âge d'or, ainsi que divers autres groupes culturels paroissiaux. Quand aux médias, les Franco-Ontariens ont, depuis 1987, une télévision française, la Chaîne de TVOntario, un journal quotidien, *Le Droit* à Ottawa, ainsi que quelques hebdomadaires communautaires, quelques revues culturelles, dont *Liaison* et *Clik!*, et chaque région francophone a son poste de radio française.

Avec tout ce réseau d'institutions de soutien en place, on pourrait penser que le français a toutes les chances de se maintenir en Ontario, mais il faut noter que les Franco-Ontariens doivent composer avec toute une série de problèmes qui font que l'effectif francophone de la province diminue à chaque année.

2.3. Le problème de l'assimilation

2.3.1. Quelques chiffres

Dans le cadre d'un projet intitulé *Vision d'avenir*, une équipe de chercheurs dirigée par Roger Bernard a effectué des études très révélatrices sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada, qui ont été publiées dans quatre ouvrages (voir Bernard 1990a, 1990b, 1991, 1992). Le deuxième de ceux-ci est un dossier statistique sur l'évolution de la population francophone entre 1951 et 1986, dont la conclusion est la suivante:

Les chiffres sont éloquentes: la communauté francophone hors Québec subit une baisse de ses effectifs dans presque toutes les provinces [incluant l'Ontario]; conséquemment, elle voit son poids démographique décliner. La décroissance s'accroît d'une génération à l'autre et se mesure à chaque recensement. (Bernard 1990b: 24)

Tableau 2.3.1.
Population franco-ontarienne de 1951 à 1986

1951.....	7,4%	1976.....	5,7%
1961.....	6,8%	1981.....	5,5%
1971.....	6,3%	1986.....	5,3%

Comme on peut le constater, les individus de langue maternelle française constituaient 7,4% de la population ontarienne en 1951, alors qu'en 1986, ils

ne représentent plus que 5,3% de celle-ci (p. 33)¹. Si on se fonde cependant sur l'usage du français, on note qu'en 1986, 6 Ontariens sur 10 de langue maternelle française utilisaient habituellement le français à la maison, ce qui voudrait dire qu'en réalité seulement 4,3% de la population était *activement* francophone (Dallaire et Lachapelle 1990: 2)². Il est également intéressant de noter que lorsque Statistique Canada a commencé à offrir la possibilité d'indiquer plus d'une langue maternelle en 1986, pas moins de 104 550 Franco-Ontariens ont déclaré avoir à la fois le français et l'anglais comme langues maternelles, ce qui représente 19,2% de la communauté franco-ontarienne totale (543 825) (Statistique Canada 1986). De plus, en 1981, 84% d'entre eux se disaient capables de converser dans les deux langues (Statistique Canada 1981). Ces données indiquent que la population franco-ontarienne est donc non seulement majoritairement bilingue, mais aussi qu'elle arrive mal à maintenir le français comme langue au foyer.

2.3.2. Le bilinguisme institutionnel: est-ce la solution?

On ne peut nier la contribution du réseau d'institutions et d'organismes français au maintien de la langue dans la province. Mais comme nous l'avons déjà mentionné, l'Église a perdu son influence auprès de la communauté franco-ontarienne et les jeunes ne s'intéressent pas aux activités socio-culturelles qu'elle offre, celles-ci représentant des valeurs peut-être trop traditionnellement canadiennes-françaises pour leurs intérêts modernes. Quant aux institutions scolaires, celles-ci jouent un rôle primordial dans le maintien de la langue; toutefois, la possibilité d'usage du français en dehors des heures de cours est un facteur essentiel à ce maintien et on remarque que même dans des régions à forte concentration francophone comme Sudbury, l'anglais s'entend dans les corridors, les cafétérias et les cours des écoles. Une partie du problème pourrait être attribuée au fait que beaucoup d'écoles françaises

¹ La formulation des questionnaires de Recensement Canada a changé au cours des années; on demande maintenant d'indiquer la langue d'usage à la maison, et on offre la possibilité d'indiquer plus d'une langue maternelle, ce qui complique la comparaison des données quant au taux d'assimilation. Néanmoins, comme l'indique l'étude des divers comportements linguistiques de la population francophone hors Québec, ce dernier demeure important (Bernard 1990b).

² Ce chiffre inclut les individus qui déclarent utiliser à la fois le français et l'anglais à la maison (1,2%), et ceux qui déclarent utiliser uniquement le français (3,1%).

acceptent des enfants de parents anglophones qui veulent que leurs enfants apprennent le français dans un vrai milieu francophone plutôt que dans une école d'immersion (Mougeon et Beniak 1994). Une autre partie du problème pourrait être due au fait qu'à Sudbury, comme ailleurs peut-être, il existe une mentalité élitiste chez certains administrateurs scolaires et un manque de compréhension de toute la question de l'identité franco-ontarienne. En 1989, Émile Guy, qui était alors surintendant adjoint et responsable des programmes de français au Conseil des écoles catholiques de Sudbury, disait:

J'ai réussi à réintégrer les grands classiques dans nos écoles: Racine, Corneille, Molière... Lorsque le courant d'auteurs contemporains nous a atteint avec Marcel Dubé et compagnie, j'ai résisté. Même chose pour les auteurs franco-ontariens qui disent *christ*, *ostie* et *tabernacle*. C'est pas du français, ça! C'est un langage de bûcherons et on ne veut pas un peuple de bûcherons. Nous voulons des livres qui élèvent l'âme et enseignent un bon français. (Demers 1989: 65)

Face à un tel manque de compréhension et à une telle dévalorisation du français qui leur appartient, il n'est pas étonnant que ces jeunes optent souvent pour l'anglais, langue de prestige et de la majorité, dont le plus souvent ils maîtrisent la forme standard. Par ailleurs, ces explications mises à part, on doit mentionner que dans des associations d'étudiants francophones de niveau post-secondaire, c'est fréquemment l'usage de l'anglais qui règne et plusieurs jeunes Franco-Ontariens choisissent d'étudier en anglais, même lorsque leur programme est disponible en français.

En ce qui a trait aux services offerts par les gouvernements fédéral et provincial, services relativement récents, les francophones n'ont généralement pas abandonné leur habitude de s'adresser en anglais aux bureaux gouvernementaux; parfois ils le font par automatisme, souvent ils préfèrent éviter les tensions que peut provoquer la demande d'être servi en français, ou encore ils se sentent plus à l'aise en anglais lorsqu'il s'agit d'affaires. On doit aussi noter le fait que la *Loi de 1986 sur les services en français* est restreinte aux régions où les francophones constituent au moins 10% de la population, ou 5000 individus. En plus, l'entrée en vigueur de cette loi a provoqué des sentiments d'anti-bilinguisme et d'anti-français au sein de la communauté anglophone, surtout dans les régions anglophones (ex.: les activités de l'APEC, Alliance for the Preservation of English in Canada). Depuis,

plusieurs municipalités ontariennes se sont déclarées unilingues anglaises, comme dans le cas de Sault-Ste-Marie en 1990 (Mougeon et Beniak 1994: 123).

Malgré le foisonnement des activités et le grand nombre d'organismes socio-culturels francophones, la culture anglaise représente une force d'attraction irrésistible pour la plupart des Franco-Ontariens. En ce qui concerne la consommation des médias, même dans les milieux où les francophones sont majoritaires, le choix du français ne prédomine jamais, du moins chez les jeunes, qu'il s'agisse de la télévision, de la radio, des jeux vidéo, des films sur vidéocassette ou du cinéma, des spectacles, des journaux, des livres, des revues et des bandes dessinées; seuls le théâtre et l'écriture en français semblent être préférés et ce, en milieu majoritaire (Bernard 1991). Remarquons que *La Chaîne* de TVOntario et les postes de Radio-Canada sont considérés comme ayant un contenu trop intellectuel pour la population en général, et que les autres télévisions françaises, provenant du Québec, ne reflètent pas leur vie. Par ailleurs, les jeux vidéo et les films sont dominés par le marché américain, comme partout au monde, mais à cause de leur compétence élevée en anglais, les Franco-Ontariens trouvent ridicule d'avoir recours aux versions traduites, et optent donc pour les versions originales. L'unique journal quotidien, *Le Droit*, est disponible dans diverses régions, mais vu la lenteur de la Poste canadienne, un abonnement est quasi inutile. De plus, les journaux hebdomadaires ont plutôt l'aspect de bulletins paroissiaux, transmettant des valeurs traditionnelles canadiennes-françaises et catholiques, ce qui n'intéresse pas beaucoup les jeunes. Quant aux journaux et revues québécois et français qui sont disponibles, ceux-ci attirent surtout la portion intellectuelle de la communauté et ils ne répondent pas aux intérêts de la population en général. Il est également surprenant de constater que seuls les grands centres comme Ottawa et Toronto possèdent des librairies françaises. Il existe bien à Sudbury une maison d'édition française (Prise de Parole), ce qui est un fait admirable, mais celle-ci ne diffuse que ses propres publications. Enfin, lorsque des livres et de la musique sont disponibles en français, les jeunes Franco-Ontariens préfèrent généralement lire et écouter la musique en anglais (Laflamme, Dennie et Gauthier 1990). Cependant, les festivals *La Nuit sur l'Étang* et le *Festival d'Été d'Ottawa* sont très fréquentés par les jeunes ainsi que les pièces de théâtre françaises.

Il est surprenant, et même paradoxal, que les jeunes Canadiens français affirment qu'ils valorisent la langue et la culture françaises comme symboles de leur identité et comme des valeurs avantageuses du point de vue

professionnel, et qu'ils assurent qu'ils veulent à tout prix les transmettre à leurs enfants, alors qu'ils utilisent principalement l'anglais, qu'ils disent vouloir vivre, étudier et travailler dans des milieux bilingues et qu'ils ne voient pas d'avenir pour le français au Canada. Mais:

Les changements sont profonds: il y a correspondance entre les structures sociales et les structures mentales, entre la culture collective et la culture individuelle, entre la culture matérielle et la culture intellectuelle. Le discours sur la langue ne remplace pas la pratique quotidienne pour établir et fixer le point d'ancrage de la langue française au centre du projet d'actualisation de soi. Les jeunes vivent une autre réalité, celle où le français langue maternelle devient inconsciemment dans la vie courante une langue seconde, et l'anglais, au fil des ans, se transforme en langue première, celle qui exprime les réalités fondamentales de la vie, celle dont les mots portent une charge émotive, celle qui est rattachée à une culture, à une histoire et à une communauté. (Bernard 1991: 238)

En évoquant un scénario connu par la plupart des Franco-Ontariens pendant leur enfance, le poète Patrice Desbiens illustre cette réalité dans son récit *L'homme invisible/The Invisible Man*, qui dramatise la situation des Franco-Ontariens:

L'homme invisible joue aux cowboys et aux indiens dans les rues de Timmins Ontario.

Tout le monde sait que les cowboys ne parlent pas français.

Audie Murphy ne parle pas français. L'homme invisible est Audie Murphy. Il sait comment mourir.

«Hey, you sure know how to die!...» lui dit un de ses amis.

L'homme invisible, immédiatement flatté, se fait tirer et meurt souvent.

Ce n'est que le commencement... (Desbiens 1981: 6)

De son côté, l'ACFO fait un travail exemplaire au sein de la population franco-ontarienne. Toutefois, en dépit de ses efforts constants dans les divers domaines de la vie française en Ontario, certains facteurs jouent contre le maintien de la langue et doivent être considérés.

2.3.3. Les raisons sociales

Il existe également des raisons sociales qui expliquent le transfert linguistique chez les Franco-Ontariens. La baisse du taux de fécondité, inférieur à celui de la population anglophone, ainsi que les mariages extra-linguistiques contribuent en grande partie à cette assimilation: en 1986, 2 sur 3 enfants issus de ces mariages avaient l'anglais comme langue maternelle. On a également trouvé que le taux de transfert linguistique était très élevé (30%) chez les Franco-Ontariens de 20 à 24 ans, l'âge où les jeunes adultes quittent leur milieu familial pour s'installer, souvent, dans des régions plus fortement anglicisées ou pour travailler dans des milieux anglophones (Bernard 1990b).

Sans négliger de mentionner les raisons qui ont été indiquées ci-dessus, Mougeon et Beniak (1994) énumèrent les causes principales du transfert linguistique de la communauté franco-ontarienne, c'est-à-dire de la non-utilisation du français à la maison et de la non-transmission du français aux générations futures, causes qui se situent dans le cadre plus grand du bilinguisme sociétal. Premièrement, ils signalent la corrélation évidente entre la proportion de francophones dans une région donnée et leur niveau d'assimilation linguistique: plus cette proportion sera élevée, plus les francophones seront capables de créer et de maintenir un environnement français pour leur communauté. Deuxièmement, le revenu des Franco-Ontariens est toujours inférieur à celui des Anglo-Ontariens, compte tenu que beaucoup de francophones n'ont jamais maîtrisé l'anglais¹. Comme c'est l'anglais qui domine dans la majorité des domaines d'emploi, beaucoup de ces francophones ont tenu à ce que leurs enfants apprennent et maîtrisent l'anglais, encourageant même dans plusieurs cas l'utilisation de l'anglais au foyer. En troisième lieu, l'influence de l'Église catholique a beaucoup diminué, ainsi que son implication dans les luttes pour le maintien de la langue, fait important puisqu'elle a longtemps été le soutien principal des Franco-Ontariens. En dernier lieu, depuis les dernières décennies, l'Ontario a connu une migration de sa population rurale francophone, surtout du Nord-Est et du centre, mais aussi de l'Est, vers les centres industriels urbains du centre et du Sud-Ouest. En passant ainsi d'une population rurale et homogène

¹ En 1971, les Franco-Ontariens étaient sous-représentés dans toutes les professions sauf celles de la religion, de l'exploitation et du traitement des matières premières et dans les professions non déclarées (Association canadienne-française de l'Ontario 1977: 41).

à une population urbaine et hétérogène, la communauté franco-ontarienne a accru ses contacts directs avec une majorité anglophone qu'elle connaissait plus indirectement auparavant.

Roger Bernard (1988) résume de façon éloquente les raisons de l'assimilation des Franco-Ontariens:

La déruralisation, l'industrialisation, la dispersion, la minorisation, la bilinguisation et l'exogamie forcent l'hermétisme social, fractionnent la communauté traditionnelle et font éclater le noyau dur de la culture canadienne-française de l'Ontario. Dans le processus irréversible de modernisation et de migrations internes qui accentuent le statut de minoritaire, la langue française est graduellement dissociée de la religion catholique, et cette nouvelle disposition amorce l'effritement du noyau culturel. La langue française maintenant subordonnée à un référentiel plus important, la langue anglaise que nous devons posséder et maîtriser pour devenir bilingues, peut très difficilement être une valeur qui coalise les francophones. [...] De plus, l'ensemble des facteurs de modernisation fait qu'en Ontario le bilinguisme réunit le français, une langue coupée de la réalité quotidienne, folklorisée, banalisée, et une langue d'actualité, l'anglais, qui colle à notre modernité, mais qui structure, avec les institutions de la société globale, nos manières de faire, de penser et de sentir: ce sont les phénomènes d'intégration et d'acculturation. Dans la société traditionnelle, la religion confirmait et consolidait la différence ethnique, alors qu'aujourd'hui le bilinguisme introduit et favorise l'intégration à la société globale. (p. 119-120)

Quant à Sudbury et Rayside-Balfour, c'est depuis l'ouverture des mines et la construction de l'autoroute reliant le village à Sudbury qu'on a vu ce canton s'urbaniser et donc s'ouvrir vers le monde extérieur, avec comme résultat le fait que les tensions linguistiques ressenties à Sudbury se font aussi sentir à Rayside-Balfour, même si le phénomène de l'anglicisation s'y manifeste moins rapidement. À la différence de Sudbury cependant, Rayside-Balfour est plus homogène linguistiquement, avec une absence relative d'allophones et une concentration de francophones plus forte. Jusqu'à une période récente, la population était moins éduquée, moins cosmopolite, se composant surtout de

mineurs et d'agriculteurs. Mais le problème d'acculturation à la culture anglophone s'aggrave progressivement: l'isolement rural de Rayside-Balfour n'est plus une réalité avec la télévision, l'automobile, les grandes écoles et les contacts avec l'anglais, et, depuis une dizaine d'années, avec le développement de son secteur commercial et sa diversification économique générale.

2.3.4. L'idéologie franco-ontarienne

Afin de cerner l'idéologie de la jeunesse franco-ontarienne, une équipe de professeurs de l'Université Laurentienne a mené une enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants francophones du Nord-Est ontarien (voir Laflamme, Dennie et Gauthier 1990). Comme nous n'avons pas mené d'enquête auprès de nos propres locuteurs et que cette étude semble brosser un tableau très précis de la mentalité et de l'image collectives des jeunes francophones du Nord-Est, nous avons jugé pertinent d'inclure dans cette section les faits les plus saillants de cette étude.

D'abord, on a trouvé que le niveau de scolarité des Franco-Ontariens du Nord-Est était inférieur non seulement à celui des anglophones, mais également à celui de tous les francophones de la province: alors que 6,6% de tous les Franco-Ontariens détiennent un diplôme d'études universitaires contre 10,5% des anglophones, seulement 3% des francophones du Nord-Est ont complété des études à ce niveau. Les causes semblent être attribuables à l'absence de programmes en français, aux lacunes dans les programmes existant en français, au manque d'autonomie de la gestion francophone dans les institutions post-secondaires, à l'appartenance à des classes sociales défavorisées, et, surtout, à l'éloignement physique des institutions post-secondaires et au fait que celles-ci sont très récentes. Toutefois, depuis peu, le niveau de scolarité des jeunes est plus élevé que celui de leurs aînés. D'un point de vue socio-économique, les Franco-Ontariens sont, comme depuis le début, surreprésentés dans le secteur ouvrier et sous-représentés dans les postes d'administration par rapport aux anglophones.

L'aspect qui nous intéresse le plus dans cette étude concerne les attitudes des jeunes envers la langue, la vie et la culture françaises. Entre autres, les jeunes Franco-Ontariens sont très critiques envers leur propre compétence langagière, tout en affirmant qu'il est mal vu de bien parler français; le vernaculaire, en Ontario français, correspondrait au vernaculaire québécois, parsemé de mots, de bouts de phrase et de bouts de conversation en anglais.

On a également trouvé que la honte d'être francophone semblait moins grande à Sudbury et que le niveau d'éducation, avec l'importance qu'on accordait au français à la maison, semblaient être des facteurs déterminants de l'assurance du francophone. Ainsi, plus le jeune s'identifie comme francophone, plus il deviendra probable qu'il vise une occupation de statut supérieur, et inversement; on serait donc fier d'être francophone lorsqu'on ne voit pas cette condition comme étant un obstacle.

Cette étude présente également quelques tableaux très intéressants sur les attitudes. Les Tableaux 2.3.2 et 2.3.3 portent sur les attitudes envers l'anglais et le français. Dans le Tableau 2.3.2, la majorité des jeunes Franco-Ontariens perçoit, à divers degrés, que l'anglais est la langue de la société, du monde politique, économique, scientifique et culturel, et que le français appartient à la maison. Par contre, ils pensent généralement que les francophones ont le droit de revendiquer leurs droits linguistiques et qu'ils ont, eux aussi, une place à occuper dans les hautes fonctions. Le Tableau 2.3.3 indique que la majorité croit, dans une certaine mesure, qu'il est plus facile de lire en anglais, que la vie en anglais leur semble plus naturelle que la vie en français, et qu'ils préfèrent généralement la chanson populaire, la télévision et le cinéma de langue anglaise. Toutefois, ils tiennent tout de même au français comme langue de divertissement.

Tableau 2.3.2.
Répartition des opinions portant sur la suprématie sociale de l'anglais (%)
(Laflamme, Dennie et Gauthier 1990: 128)

énoncés	fréquences				
	tout à fait d'accord			pas du tout d'accord	
	1	2	3	4	5
Dans la société, en réalité, on fonctionne en anglais	15,8	29,1	29,4	10,8	15,0
Les francophones ne sont pas faits pour occuper de hautes fonctions	1,8	2,0	5,1	4,8	86,2
En réalité, le pouvoir politique, dans la société, appartient aux anglophones	9,0	17,3	23,9	14,8	35,0
Le français est une langue qu'on parle principalement à la maison	24,5	11,4	16,2	15,3	32,7
En réalité, le pouvoir économique, dans la société, appartient aux anglophones	8,6	14,8	24,4	15,3	36,9
Les francophones ne doivent pas trop demander parce qu'ils vont choquer les anglophones	4,2	4,9	9,5	8,0	73,3
Ça ne donne rien de se battre pour le français; il faut être réaliste; après tout on ne va pas enseigner à tous les Anglais à parler français	11,2	6,6	16,1	16,3	49,8
En réalité, le pouvoir scientifique, dans la société, appartient aux anglophones	7,6	12,9	24,2	13,7	41,5
La culture anglaise est la plus grande culture du monde	16,9	12,5	22,1	11,6	37,0

*Tableau 2.3.3.
Répartition des opinions portant sur la culture et la science (%)
(Laflamme, Dennie et Gauthier 1990: 133)*

énoncés	fréquences				
	tout à fait d'accord			pas du tout d'accord	
	1	2	3	4	5
La culture anglaise est plus intéressante que la culture française	8,2	10,2	17,7	14,9	49,1
C'est plus facile de lire en anglais qu'en français	23,6	13,7	20,6	12,3	29,9
Je ressens le goût de vivre en anglais comme étant plus naturel que celui de vivre en français	9,2	9,7	19,6	14,0	47,5
Le français est une langue de plaisir; l'anglais est une langue de tête	3,5	4,2	13,6	11,5	67,2
La chanson populaire est plus poignante en anglais qu'en français	53,1	14,4	11,5	7,0	13,9
La télévision est bien plus intéressante en anglais qu'en français	46,6	18,8	15,2	8,1	11,4
La culture francophone n'est pas à la mode	2,8	6,4	19,5	17,6	53,8
Nos enseignants ne nous encouragent pas à vivre en français dans nos écoles	5,0	4,0	6,2	9,9	75,0
Je préfère m'amuser en français qu'en anglais	15,8	9,7	32,2	14,6	27,6
Le meilleur cinéma au monde est anglophone	38,1	17,5	19,7	8,0	16,7

2.4. Synthèse

La situation des Franco-Ontariens est donc très particulière et, comme toujours dans les situations de langues en contact, il n'y a jamais de solution facile ni unique. Au début, c'est-à-dire jusqu'au moment où la communauté a commencé à s'urbaniser, le maintien de la langue française n'était pas

vraiment un problème. On a bien lutté, depuis le début, pour les écoles françaises, mais tant qu'on vivait dans des communautés homogènes, très souvent entièrement francophones, qu'on travaillait en famille sur les fermes, que le taux d'instruction était très bas, et que l'Église avait encore une grande emprise sur la famille et les individus, la question de la langue d'usage au travail et dans la vie quotidienne ne se posait même pas et les contacts sociaux avec les anglophones étaient très réduits. Mais depuis ce temps, c'est-à-dire les années 1960, période qui coïncide avec la Révolution Tranquille au Québec, on a dû mettre en place des législations permettant aux Franco-Ontariens de conserver leur langue, mais comme on l'a vu, ces législations ne semblent pas assurer le maintien du français en Ontario. Le but de notre recherche est donc d'étudier la façon dont se manifeste le fait d'être francophone et de vivre dans un monde anglophone.